

Tout Personnel**JUIN 2017 - N° 224**

LE CONGRES DU SNUPFEN Solidaires dans l'actualité

Le congrès du SNUPFEN Solidaires qui s'est déroulé à Storckensohn (68) a débattu également des questions d'actualité. La note de service 17 G 2023 sortie sans aucune concertation vise à casser le métier de forestier. Nous sommes nombreux à refuser ce choix de la direction générale.

La participation de nos collègues du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire, nous a éclairé une nouvelle fois sur les conditions de travail dans ces deux pays.

Note de service 17 G 2023

Le congrès du SNUPFEN-Solidaires réuni le 2 juin 2017 à Storckensohn dénonce la note de service 17G2023 concernant l'évolution des métiers de terrain.

En effet :

- Cette note de service modifie fortement les métiers, les charges et les conditions de travail
- Dans toutes les UT des techniciens seront spécialisés à hauteur de 30 à 50 %
- Ces techniciens seront spécialisés sur des activités telles que : aménagement, bois façonnés, commercial ... à une échelle supra UT
- Ces spécialisations entraineront un redécoupage des triages et/ou des transferts de charges de travail vers les techniciens non spécialisés

Alors que les personnels ont besoin avant tout de stabilité au terme de 15 ans de réforme permanente, cette énième réorganisation va déstabiliser les collectifs d'UT et générer de la souffrance au travail.

Cette nouvelle organisation poussant plus avant la spécialisation, au détriment de la polyvalence des métiers indispensable à la gestion multi fonctionnelle, n'apporte rien à la forêt, tout au contraire.

De surcroit les instances dans lesquelles siègent les représentants des personnels (CTC et CCHSCT*) n'ont fait l'objet d'aucune consultation contrairement à ce que prévoient les textes en vigueur.

Le Congrès appelle l'ensemble des personnels de terrain et d'encadrement à refuser d'appliquer cette note de service.

Les représentants syndicaux locaux appuieront toute initiative en ce sens.

Voté à l'unanimité

(*Comité Technique Central et Comité Central Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail)

La solidarité avec les forestiers du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire

Les changements d'échelle dans l'usage et la mobilisation des ressources naturelles transforment les milieux naturels en stocks de matière première échangeable sur le marché mondial.

Le Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel de l'Office National des Forêts, réuni en son XVII^e congrès, du 29 mai au 2 juin 2017 à Storckensohn (68), dénonce les coupes de bois abusives et illégales réalisées dans les forêts de nombreux pays et s'associe particulièrement aux combats menés par leurs collègues forestiers du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire. Passées de 16 millions d'hectares à 2 millions en l'espace de 60 années, les forêts tropicales de Côte d'Ivoire subissent une exploitation frauduleuse et abusive qui se fait sans aucun reboisement compensatoire. Elles sont remplacées par des plantations de café ou de cacao destinées à l'exportation.

Ces déboisements massifs et illégaux perturbent les équilibres écologiques et sociaux de la région et précipitent l'augmentation des températures des zones subsahariennes des pays riverains tels que le Burkina Faso et le Mali.

Les forestiers du SNUPFEN Solidaires de l'ONF soutiennent et s'associent aux combats menés au péril de leur vie par leurs collègues du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire, combat tellement nécessaire au maintien des équilibres sociaux et écologiques locaux et régionaux.

Ils demandent en outre que soient protégés tous les défenseurs des milieux naturels confrontés à un extractivisme des ressources naturelles de plus en plus brutal.

Voté à l'unanimité



Olivier Sawadogo du Synteth (Burkina) et Touré Iladjou du CNATEF (Côte d'Ivoire)

NAN LARA AN SARA !